Mise en ligne : 21 décembre 2016. Dernière modification : 3 janvier 2017.

www.entreprises-coloniales.fr

NORD-AFRICAINE D'ACCONAGE, Alger

S.A., 29 juillet 1924, p. 99 ans.

NORD-AFRICAINE D'ACCONAGE, Alger
S.A. frse au capital de 2,1 MF.
Siège social : Alger, 1, r. Colbert
Registre du commerce : Alger, n° 11.988
Adresse télégraphique : Méditerranée-Port
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 460)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propr. de 5 actions SAVON (Roger), 182, bd Haussmann, Paris ; pdt ; SAVON (Maurice), 47, r. Pierre-Charron, Paris ; dir. gén. ; BROCHIER (Émile), 24, bd Camille-Saint-Saëns, Alger ; MOXEY (John-Edwin), à Norfolk ; BERTHERENT (Jules), 37, r. Marey, Alger.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BOUCHE (Émile-Louis), 5, r. Berthezène, Alger ; HACRING (Georges), 59, r. d'Isly, Alger.

Société constituée le 29 juillet 1924 p. une durée de 99 ans. Capital social. — À l'origine 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr. chacune libérées de 125 fr. ; capital actuel 2,1 MF.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale. Le surplus aux actions.

Suite:

1930 (février) : absorption par la Charbonac. www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Charbonac.pdf